

Colloque « Fonder les sciences du territoire » 23-25 novembre 2011, Paris

Compte-rendu

Objectifs

Le colloque « Fonder les sciences du territoire » est l'action centrale du GIS depuis sa création. Il devait répondre à cette question : avons-nous raison de vouloir fonder les « sciences du territoire ? Cela supposait de répondre à d'autres questions préalables :

- sur la confrontation aux expériences interdisciplinaires étrangères dans le domaine. Si l'on veut constituer un réseau international des sciences du territoire, encore faut-il s'assurer de l'existence d'initiatives similaires à l'étranger et du degré de leur compatibilité ;
- sur les thématiques des sciences du territoire, à commencer par les Axes et thèmes du GIS mais en laissant naturellement ouverte la liste d'autres axes et thèmes possibles ;
- sur la nature de ces « sciences du territoire » : doivent-elles être conçues comme un champ multidisciplinaire c'est-à-dire comme un ensemble de disciplines scientifiques que l'on confronterait pour comprendre, de manière minimalement harmonisée, la dimension territoriale de leurs objets propres ? Doit-on aller jusqu'à considérer qu'il s'agirait d'une discipline scientifique émergente, dont il faudra alors définir les concepts, les lois et les méthodes d'analyse ?

Participants

Du 23 au 25 novembre 2011, le colloque a rassemblé plus de 200 participants (au total 260 demandes de participation avaient été initiées mais qui n'ont pu être honorées faute de place disponible). Plus d'une centaine de communications ont été reçues, dont une soixantaine ont été sélectionnées par le Conseil scientifique.

La journée du 23 novembre était consacrée aux activités de chacun des Axes du GIS ; l'après-midi du 23 novembre une session parallèle organisée par les Axes « MIT » et « Conflits et compromis » a été dédiée aux révolutions arabes (« Thaourah : révolte ou révolution dans le monde arabe »).

Les 90 interventions du colloque ont été réparties en six séances plénières et vingt-quatre séances parallèles. Le public touché par le colloque reste principalement issu des sciences sociales avec plus de vingt disciplines représentées, la géographie et l'aménagement rassemblant la moitié des participants.

Un tiers du public du colloque provenait de régions hors Ile-de-France et une vingtaine de participants de pays étrangers, ce qui a permis un échange autour des expériences étrangères analogues comme celle que l'Université de Santa Barbara (Helen Couclelis) en Californie a développé avec son « Center for spatially integrated social science » ou les « sciences du

territoire » que les Universités du Québec ont formalisées (CRDT, Université de Laval, Bruno Jean et Nick Chrisman). Les expériences italienne (Roberto Camagni, Politecnico di Milano) et allemande (Christian Schulz, Université du Luxembourg) ont été présentées.

Participants au colloque du CIST. Répartition par disciplines

	nombre
géographie	118
géomatique	1
géopolitique	3
urbanisme, aménagement	8
architecture	1
	<hr/>
	131
agronomie	2
démographie	9
sociologie	7
anthropologie	3
science politique	2
économie, gestion	17
développement	3
histoire	3
communication	2
	<hr/>
	48
épidémiologie	1
informatique	7
ingénierie, physique	4
	<hr/>
	12
Total	191

Résultats

Une confirmation

Le colloque a confirmé la pertinence du triptyque qui est au cœur du CIST : (i) la dimension transdisciplinaire du concept de territoire, (ii) l'importance centrale de l'information territoriale dans cette nouvelle discussion entre les disciplines, (iii) la mobilisation des outils de visualisation pour le débat public par les acteurs du développement territorial.

Ce qu'il faut améliorer

L'aménagement et l'urbanisme sont restés peu visibles dans les communications et le déroulement du colloque, C'est une connexion qu'il faudra que le GIS établisse, de même qu'avec d'autres thématiques comme celle la transition énergétique, dont la composante territoriale est déterminante. Les communications viennent encore trop peu des sciences dites dures, trop peu des sciences de la santé ou de l'ingénieur, ce qui trace le chemin à parcourir.

La formation a été peu abordée durant le colloque mais suffisamment pour montrer le rôle de nos étudiants de doctorat ou master dédiés au territoire qui font le lien avec les acteurs du développement territorial.

Les apports scientifiques du colloque

1°) La pertinence de fonder les sciences du territoire comme une « méta science »

Le spectre des disciplines est large, très au-delà des SHS. C'est bien avec les sciences de la vie et de la terre, les sciences de santé et les sciences de l'ingénieur (modélisation, systèmes complexes...) que les enjeux théoriques et méthodologiques sont les plus déterminants. Par exemple le manque d'échanges entre les physiciens ou mathématiciens qui conçoivent les

modèles du changement climatique, et les SHS dédiées à l'impact local de ce changement climatique, se traduit par des limites scientifiques et pratiques pour une bonne interaction entre les logiques globales et locales. Le colloque a montré le besoin impérieux de dialogue entre physiciens et mathématiciens d'une part, et d'autre part géographes, archéologues (pour l'analyse de l'impact local du changement climatique), économistes et politistes (pour l'adaptation des sociétés au changement climatique). Le besoin est le même pour les enjeux énergétiques, ou encore pour les enjeux de santé.

Une discussion a été engagée sur la nature du champ scientifique qui permet le mieux de répondre à ces enjeux. Celui d'une « méta science » (grande variété des disciplines concernées par les questions territoriales, rôle croissant des interactions entre individus et groupes sociaux dans l'organisation des territoires et donc appel à des disciplines variées pour en rendre compte et à des méthodes de traitement de l'information proches des sciences de l'ingénieur et de la communication, champs scientifique comprenant un important volet de pratiques professionnelles liées au développement territorial...) a été considéré comme particulièrement pertinent.

L'affirmation de la stratégie des acteurs sociaux face aux facteurs structurels dessine une combinatoire foisonnante (que certains chercheurs appellent « territorialité »), d'où procède notamment la généralisation de la « co-action » de cette pluralité d'acteurs : co-construction des référentiels et des normes, co-décision, co-production des ressources... Autrement dit, la « méta science des territoires » serait définie par un ensemble d'interactions et par des pratiques d'interfaces.

2°) L'importance de la communication, à deux niveaux :

- celui de l'enjeu *scientifique*, c'est-à-dire celui des communications consacrées à l'information territoriale ou encore au croisement de l'information territoriale et médiatique (programme « Geomedia »). Cet enjeu est centré sur l'importance de la mesure, des catégories statistiques et conceptuelles de l'information, des indicateurs, des méthodes de traitement, de la représentation et des outils de visualisation ;
- celui de l'enjeu *politique*, c'est-à-dire celui de la nécessité d'exister non seulement en matière de publications scientifiques mais aussi dans la communication face aux think tanks et autres cabinets de conseil qui s'imposent de plus en plus (aux dépens des SHS comme des sciences dures d'ailleurs) auprès des décideurs publics ou privés.

La suite

1°) Le terme de « **méta-science** » devra faire l'objet d'un double approfondissement :

(i) épistémologique. La notion de méta science est en général connotée soit à l'histoire ou à la philosophie des sciences, soit aux *science studies* (champ de recherche interdisciplinaire analysant l'articulation de la science avec le reste de la société), soit encore aux *science policies*. Elle peut aussi être liée à une discipline particulière (on parle de « méta histoire », ou encore de « méta géographie » pour désigner les structures cognitives spatiales fondamentales qui définissent par exemple les « continents », le « Nord » et le « Sud »... Ce genre d'approche a sa revue (*Metasciences*, Springer) et sa légitimité. Il reste à préciser le sens de ce que serait la méta science des territoires.

(ii) Interdisciplinaire. Il s'agit de travailler les interfaces disciplinaires les plus complexes, c'est-à-dire celles qui associent des SHS à des sciences de la vie ou de la terre ou encore aux sciences de l'ingénieur.

2°) Les **partenariats internationaux** amorcés lors du colloque doivent être approfondis : échange d'information des différentes structures et participation croisée à leurs manifestations scientifiques, réponse commune à des appels d'offres, projets communs dans le domaine de la formation (masters, doctorats).

3°) La relation **entre recherche sur les territoires et demande sociale** devrait constituer un axe fort des chercheurs du CIST en 2012.

4°) Une politique collective de **diffusion des résultats scientifiques et de communication** devrait être mise sur pied : diffusion scientifique bien entendu, mais aussi diffusion de résultats de recherche auprès des acteurs du développement territorial (projet de portail fédératif portant à la connaissance de ces décideurs, dans des formats efficaces et grâce à des outils de visualisation innovants, les travaux des équipes du CIST).

- ➔ Un séminaire interne au CIST pourrait faire le point de ces travaux à la fin de l'année 2012 ; il préparerait la deuxième édition du colloque international qui se tiendrait fin 2013.

Compte-rendu des sessions plénières du colloque

Les expériences étrangères

Le *spatial turn* a été fort en Allemagne : économie, culture, sciences de santé... La géographie s'est rapprochée des autres SHS, et les géosciences et sciences de l'environnement se sont rapprochées des SHS notamment via la géographie physique – au point qu'on pourrait parler d'*environmental turn*. Toutes ces disciplines convergent-elles vers un objet commun ? C. Shulz relate cette anecdote révélatrice de ce qui est dans l'air : un collègue allemand s'est présenté comme « *Raumwissenschaftler* » (scientifique des sciences du territoire) – et non plus géographe (SHS) ou aménageur (sciences de l'ingénieur). Les cloisonnements disciplinaires et institutionnels (universités v. universités de technologie) ont la vie dure, mais les grands enjeux sociétaux et la montée en puissance des problématiques de l'interaction (relations, mécanismes...) poussent à ces rapprochements transversaux et en particulier celui de la *Raumwissenschaft*. Et on ne devrait pas s'en tenir à une approche trop exclusivement spatialiste du terme « *Raum* » : le concept de « territoire » n'est pas si rare en Allemagne, comme le montrent les travaux des historiens qui, depuis les années 1970, ont repris les apports italiens (J. Hook).

« *Territory* » n'est pas commun dans les débats scientifiques aux Etats-Unis, rappelle H. Couclelis ; « *space* » est bien plus fréquent. Mais il *peut* y avoir une science du territoire et donc de l'action de contrôle que cette notion comporte (cf. l'*Human territoriality* de Robert Sack). Une telle science serait différente de la somme des disciplines traitant du territoire, et serait davantage une méta-science qu'une science définie par un objet. Pourquoi, à l'instar du CSIS californien, ne pas imaginer un « *Center of Territoriality integrated science* » ? En économie, l'approche *mainstream* a cherché à éviter cette dimension de contrôle, de pouvoir, de monopole – qui fait tomber le paradigme du marché et de la concurrence (R. Camagni) ; la science des territoires est une façon de réintroduire cette réalité forte.

Réseau de 120 chercheurs et 300 étudiants, sans but lucratif, Geoide associe 62 universités, 70 entreprises et 42 organismes publics au Canada. Proche du GDR Cassini (Méthodes et Applications pour la Géomatique et l'Information Spatiale) – mais avec un budget de 3 millions de dollars ! Le spectre disciplinaire est très large (sciences de la terre, santé, géomatique, géographie, ingénieurs etc.) et l'insertion dans des réseaux internationaux forte. Les fonctions de Geoide sont l'aide à la décision, l'impulsion de programmes de recherche, la réponse à des besoins sociaux, et la commercialisation de produits et services (par exemple en matière de Precise Point Positioning et de raccourcissement du temps de positionnement par le GPS, ou encore d'application de la géomatique aux jeux vidéo). Son axe central est donc la géomatique – ce qui pose la question de la place de la géomatique dans le CIST (Nicholas Chrisman). Marie-Josée Fortin restitue la longue expérience du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'est du Québec (Grideq) sur les notions de territoire, de développement endogène, de réflexivité, abordées de manière interdisciplinaire (histoire, géographie, économie, sociologie... mais pas toujours aisée !) et en laissant une place importante aux acteurs locaux (années 1990) et aux milieux innovateurs (années 2000). Le collectif de plusieurs universités a publié en 2008 « *Sciences du territoire* », coordonné par le Guy Massicotte. La fonction du Grideq est de rapprocher la recherche des populations locales, de comprendre les réactions locales, notamment celles des populations vulnérables, face aux grands projets et aux politiques territoriales (urbanisation, exploitation des ressources naturelles...). Le Grideq s'est rapproché de l'ASDRLF, mais il ne compte pas d'économistes et est plutôt près des mouvements associatifs.

Deux associations ont été créées en Italie : d'une part l'Association italienne des sciences régionales (1981), qui a beaucoup fait pour la coopération interdisciplinaire et a débouché sur de vraies innovations scientifiques et opérationnelles comme les « *districts industriels* » de Bacattini ou les « *milieux innovateurs* » d'Aydalet, des concepts intégrés et territoriaux fondés sur la proximité (système de relations, production de biens collectifs par des acteurs privés, représentations et apprentissage collectif) qui allaient contre le *mainstream* économique. Elle a aussi mis en valeur les concepts de « *réseau de villes* » venu des géographes et enrichi par les économistes, de « *capital territorial* », au-delà du capital et du travail (un capital à la fois identitaire, social et cognitif). D'autre part la « *Société des territorialistes* » créée en 2010 pour renouveler cet exercice d'innovation intellectuelle et sociale, et qui partage avec le CIST quatre idées : celle du territoire comme bien commun, organisé et structuré par des sociétés particulières ; celle du caractère central des biens patrimoniaux locaux (paysage, identité – mais l'identité conçue comme un projet et non comme un héritage) ; celle de la contribution d'une citoyenneté active à un modèle soutenable (rapports ville campagne équilibrés, protection écologique...) ; celle enfin d'une recomposition des savoirs et des formations (interdisciplinarité, recherche-action et formation professionnalisante).

« Espace v. territoire »

Denise Pumain

Si nous voulons une conception scientifique de l'*espace*, il faut des lieux, avec des attributs, une mesure des relations et des écarts (distances, continuités et discontinuités, similarités ou dissemblances...), et une capacité à établir les relations entre les identités de plusieurs niveaux d'échelle. La richesse des modèles et des théories construits depuis un demi-siècle a

conduit à des structures récurrentes, utilisées par des architectes, des sociologues, etc. La difficulté réside dans (i) les fondements et la mesure micro géographiques des individus dans l'espace, et (ii) la méso échelle.

Si nous voulons une conception scientifique des *territoires*, il faut s'intéresser au continu, à la délimitation par des frontières, aux compétences collectives exercées, et aux interactions entre les individus et/ou groupes de ce territoire. Comme les espaces, les territoires sont très divers (« territoires du quotidien », « économies-monde », réseaux, mailles, enclaves discontinues, territoires virtuels...).

Si nous envisageons un nouveaux champ scientifique, surtout, il faut *croiser* espace et territoires. Du reste dès les années 1950 c'était déjà l'idée contenue dans le terme d'« organisation de l'espace » (voir les travaux de Jean Gottman et Eric Dardel). Les défis de connaissance restent grands pour l'homo geographicus : difficulté de la configuration cognitive de l'espace, selon les niveaux d'information qui sont très inégaux – nous sommes tantôt agent tantôt acteur, et selon des interactions qui sont multiples ; difficulté du décalage entre l'espace vécu (Armand Frémont), les représentations d'une territorialité (« the sens of place ») par les individus d'une part et de l'autre par les experts ou les services de type Google maps ; délicatesse de la combinaison de l'objectif et du sensible ; enjeux de la représentation et de la circulation dans les espaces virtuels grâce aux nouveaux moyens de visualisation, etc.

Une autre manière de lier espace et territoire est de nous plonger dans le temps long pour voir comment des configurations spatiales ont fait émerger des réalités territoriales, du fait des fonctionnalités universelles des systèmes spatiaux (appropriation et utilisation du sol, administration et gestion, communication...). De grandes questions prospectives comme la poursuite sans doute tendancielle des inégalités territoriales ou encore les effets de la globalisation (« le monde se froisse en se rétrécissant » pour paraphraser Waldo Tobler) demandent ce croisement espace-territoires.

Guy Di Meo

On peut distinguer trois modes de rapports spatiaux : l'être au monde spatial ou géographicit  (Eric Dardel) ; la spatialit  (car nous faisons avec l'espace, n cessairement) ; la territorialit . Le triptyque territoire, territorialit , territorialisation (« TTT ») garde plus que jamais sa pertinence, fond e sur deux principes : l'intentionnalit  sociale, collective, tendue vers l'action ; et l'humain, le v cu et ses repr sentations.

Qu'on le veuille ou non, et que cela comporte ou non une dimension id ologique et de pouvoir, le langage social s'est install  dans le territoire – « spatial turn » dit-on. Dans le langage politique, notamment depuis les politiques de d centralisation, les espaces de pouvoir (« territoires ») se sont multipli s. Les enjeux de visibilit  associent et opposent les acteurs (entreprises, associations...) pour rendre visible leur projet. Ces enjeux de tra abilit  et de l gitimation se sont intensifi s avec la fin du fordisme et sous l'effet de la mondialisation.

Afin d' viter de ne retenir du territoire que sa dimension politique et son r le d'outil de l'action, et afin de lui conserver sa dimension de l'humain et du v cu, il faut installer le territoire dans une triangulation socio spatiale associant espace du *pouvoir*, espace de l'*action*, et espace du *v cu*. Cette triangulation  claire par exemple la r gulation des rapports de force au sein des soci t s ; ou encore les syst mes d'action souvent spatialis s ; ou enfin la vari t  des espaces du v cu (voir l'espace con u, per u, v cu de Henri Lefebvre – mais pas forc ment con u par un strat ge ext rieur contraignant comme c'est le cas avec les espaces virtuels d'aujourd'hui). Chacun de ces trois p les (pouvoir, action, v cu) a une certaine autonomie, mais ce sont leurs tensions r ciproques qui  clairent l'enjeu scientifique.

Quelques  l ments du d bat

L'« espace » serait emprunt  aux sciences exactes et se porterait bien, tandis que le « territoire » viendrait des sciences sociales et aurait besoin de renfort : cette dichotomie doit  tre critiqu e (V. Blanchard de la Brosse). Ne faut-il pas et jusqu'  quel point accepter du flou, que ce soit pour l'espace comme pour le territoire ? (F. Durand-Dast s). En tout  tat de cause, la diff rence entre espace et territoire appar it moins clairement que jamais. Par ailleurs n'oublions pas l'espace de production – certes le v cu mais aussi la production !

« Sciences 'dures' et territoire »

Jean-Charles Hourcade

La mod lisation  nerg tique r pond   des int r ts majeurs ; les  nerg ticiens ont eu tr s t t des mod les pour faire de la prospective (construction des barrages apr s la guerre, puis nucl aire...). On mobilise des scientifiques de haut niveau, certains sont prix Nobel. Mais s'ils savent raisonner sur le long terme, ils prennent l'espace en compte de mani re tr s simple (« Bretagne ») car il s'agit de placer les r seaux sur un territoire sans substance, en fonction d'un concept : l'« optimum ». Apr s le tournant de 1973, l'incertitude, qui se g n ralise, interdit de s'en tenir   cet optimum sectoriel. On passe alors   l'intersectoriel et aux mod les macro conomiques d'«  quilibre g n ral ». Il s'agit d s lors de relier le territoire au syst me g n ral.

Les modèles continuent pourtant de jouer un rôle d'horizon de long terme : même si les acteurs sont dans le brouillard aujourd'hui on vise une convergence sur le long terme, à travers une vision partagée, facile à projeter et à lire. Quant au territoire, il suivra, il s'adaptera, au besoin les gens bougeront. Les cours à Science Po ou à l'Ena reposent sur ces modèles mathématisés. Ils vont se complexifier avec la complexification des flux, mais toujours à partir de cette même base quasi idéologique. Des modèles bottom-up détaillant les systèmes techniques continuent de croiser des modèles macroéconomiques dominants dans les instances internationales (BM, OCDE, UE...).

On arrive aujourd'hui à un point tournant dans cette histoire de cinquante ans. D'une part parce que cette division du travail entre ingénieurs et économistes ne tient plus (comment faire une « anticipation parfaite » du prix du pétrole ? Ou de la vitesse du succès de telle technologie renouvelable comme dans le solaire ?). D'autre part parce qu'au-delà de cette nécessaire hybridation des approches des ingénieurs et économistes, il faut une hybridation des économistes avec les (autres) sciences sociales travaillant sur les territoires. Une des impasses de la négociation climat est que le monde est vu comme une table, avec des préconisations centrées sur l'internalisation du prix du carbone ; or dès qu'on commence à regarder comment fonctionne le prix du carbone dans les différentes régions les choses deviennent plus compliquées – on peut vite arriver au doublement du prix du ciment en Inde par exemple ce qui provoquerait une baisse de PIB. Dans tous ces modèles, le territoire reste oublié : pas de prix immobiliers, pas de flux de transport, pas de soutenabilité sociale, etc. La puissante communauté des modélisateurs est prête à modéliser les territoires mais sait-elle prendre en compte les divers déséquilibres locaux ? Elle mobilise bien l'économie géographique (Krugman) : les villes sont appréhendées à travers des centres, auxquels sont associés des populations, des coûts de commuting, des flux locaux et interurbains estimés. Mais elle attend de nous une meilleure compréhension du rôle du marché de l'immobilier, des logiques spatiales, des localisations industrielles, des flux financiers... L'intérêt de la notion de territoire tient à la prise en compte des acteurs, qui ont des stratégies et une capacité d'initiative ; elle soulève la question de l'autonomie des acteurs locaux face aux grands éléments structurants (réseaux énergétiques, logiques économiques générales...).

Débat

Ce rapprochement doit être fait, mais ne culpabilisons pas les modèles économiques : après tout les politistes n'avaient pas plus prévu le Printemps arabe que les économistes la crise énergétique ! (R. Camagni).

Les politiques énergétiques en Europe mobilisent des modèles à 27 pays donc 27 modèles énergétiques, en faisant de la simulation sur l'impact de telle mesure européenne ; mais l'unité de l'espace européen n'est même pas prise en compte.

Pierre-Yves Boelle

L'épidémiologie des maladies transmissibles s'intéresse de près à l'espace : comment les maladies transmissibles se disséminent-elles, quelle est la mobilité des facteurs infectieux (virus) et comment est-elle liée aux mouvements de population ? Elle associe donc un versant biologique (l'action du pathogène, la façon dont la personne devient contagieuse) et un versant populationnel (humain ou animal) avec des aspects démographiques et spatiaux déterminants.

Au début du 20^e siècle on mobilisait des hypothèses simples tant biologiquement que spatialement : l'espace était un mélange homogène des populations. Puis on a affiné sur les interactions entre populations : corrélation entre mouvements de population et épidémie (par exemple le lien, très corrélé, entre pandémie H1N1 et flux aériens) ; prise en compte des densités (dissémination du Chikungunya à partir du port proche des Comores, d'où est venu le virus, d'abord dans les grands centres urbains puis autour de ces centres) ; variété des territoires nationaux pour comprendre la variété de la dissémination d'une maladie ultra commune comme la varicelle (en Italie l'âge médian est de six ans mais de trois ans en Belgique alors que la biologie ne peut pas expliquer cette différence).

Parmi les questions posées aux scientifiques des territoires : quels sont les éléments pertinents dans la structuration spatiale de la population ? Comment modéliser les données de mouvements de population ? Les solutions sont du côté des « modèles individu centrés » (tenant compte de l'école, du foyer...), d'une meilleure utilisation des données de navettes (recensement) pour mieux comprendre la grippe par exemple et dresser les cartes semaine par semaine de la grippe saisonnière du réseau Sentinelle de l'Inserm, etc. On voit l'importance de l'apport d'une plus grande richesse de la description territoriale ; d'une mobilisation moins naïve de l'information, sachant aller dans un détail plus grand car les données actuellement utilisées restent très agrégées.

Débat

Les revues de rang A en sciences dures ont un effet puissant donc les épidémiologistes préféreront sans doute encore longtemps les modèles issus de la physique plutôt qu'issus des sciences sociales.

Les sciences dures simplifient les modèles mais au moins est-ce compréhensible par les décideurs ; les SHS n'ont-elles pas trop tendance à compliquer l'analyse et donc le dialogue avec les décideurs ? (G. Feyt).

Les cartes et les chiffres ont un impact politique, les cartes ayant un impact particulièrement direct. Mais on sait mal prévoir les modifications des comportements des populations en cas de pandémie sévère, et cette anticipation n'est pas prise en compte dans les modèles (P-Y. Boelle).

Il existe des modélisateurs intelligents, pragmatiques et ouverts, travaillant à de petits modèles bricolés pas forcément publiés dans les revues de rang A. Ce sont eux que les sciences du territoire doivent mobiliser. Le dialogue des sciences

dures est souvent plus facile avec des géographes qu'avec des économistes ; il faut donc des passeurs géographes-économistes comme le dit Jean-Pierre Orfeuil (L. Valentin).

La meilleure prise en compte des réalités territoriales dans les modèles n'est-elle pas surtout une question d'échelle : capacité d'aller à l'échelle fine et de comprendre l'interaction des échelles ? Les épidémiologistes sont preneurs d'analyses à l'échelle intra-urbaine (circulation très différenciée, génération complexe des pathologies...).

Comment faire une analyse de l'impact territorialement différencié du changement climatique, et de l'adaptation territorialement différenciée ? (J-Ch. Hourcade). Au fond, l'échelle dépend de la question posée. Celle du nucléaire est partiellement d'échelle mondiale (peut-on s'en passer...), et partiellement d'échelle locale (l'emploi en France, les risques de fuite radioactive...). Le problème vient de ce qu'au GIEC, ceux qui s'occupent des dommages locaux ne travaillent pas avec ceux qui s'occupent des modèles de prévision.

Depuis une vingtaine d'années, les think tanks et sociétés de conseil jouent un rôle de filtre de l'information : ils font diagnostics et recommandations directement aux décideurs (firmes ou politiciens), court-circuitant les scientifiques – des sciences dures comme des SHS. Or c'est le financement de la recherche qui est en question derrière cela (J-Ch. Hourcade).

Compte-rendu des parallèles

« Aménagement du territoire européen »

Rapporteur : Andrea Faludi (Université de Delft)

Après avoir rendu hommage à Jacques Robert décédé le 23 novembre, Andrea Faludi rapporte sur la séance dédiée à l'aménagement du territoire européen. Jean-François Drevet a rappelé que l'inscription dans le traité européen du concept de « cohésion territoriale » suggère que les politiques européennes devraient être de plus en plus proches des réalités territoriales. Bernard Elissalde et Frédéric Santamaria ont confirmé l'attention grandissante des instances communautaires aux enjeux territoriaux – mais ont aussi signalé que les analyses visaient parfois davantage le consensus politique qu'elles ne constituaient une aide à la décision. L'émergence de nouveaux territoires comme les régions transfrontalières rend encore plus nécessaire l'interaction entre praticiens, décideurs et chercheurs même si en pratique cet « evidence based planning » est difficile compte tenu des traditions très différentes selon les pays européens (Jean Peyrony). La future (2014) politique de cohésion de l'Union Européenne devra s'appuyer sur des outils innovants d'évaluation des disparités économiques, sociales et territoriales élaborés par des chercheurs comme l'HyperAtlas.

Le décalage entre la lecture institutionnelle des territoires et la réalité est un problème récurrent, ce qui demande en effet des outils scientifiques et institutionnels innovants. En Europe le temps de l'aménagement purement infrastructurel (« hard planning ») est derrière nous, mais le « soft planning » n'est pas chose aisée (voir ce que font les acteurs de la région Baltique dans laquelle s'entrecroisent un grand nombre d'espaces fonctionnels). Un problème rémanent est que la légitimité démocratique reste fondée sur les territoires institutionnels – que serait une représentation démocratique dans une société et sur un territoire en réseaux ?

« Sciences du territoire et demande sociale »

Rapporteur Bruno Jean (Université du Québec à Rimouski)

Les sciences se construisent non seulement à partir des avancées de connaissance internes aux communautés scientifiques mais aussi, et probablement assez souvent, grâce à ce qu'on appelle la demande sociale. Cette notion désigne l'ensemble des besoins de connaissance exprimés par autant de questions adressées à la science par les acteurs sociaux que ce soit des institutions publiques comme les gouvernements ou des organisations de la société civile. Les sciences du territoire n'échappent pas à un tel processus de formation de leurs assises. L'exercice de la souveraineté étatique sur un territoire donné est une mission fondamentale de tout État qui se légitime aussi par un travail d'aménagement du territoire et de mobilisation des forces sociales des régions en vue d'un développement territorial assurant prospérité, équité et cohésion sociale. De leur côté, pour les citoyens, l'appartenance territoriale ou régionale est un puissant levier de construction des identités collectives qui vient se surajouter aux identités privées, de type familial et professionnel. La question territoriale devient alors une question fondamentale dont se saisissent plusieurs acteurs sociaux qui se redéfinissent comme des acteurs socio-territoriaux.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que cette session ait accueilli plusieurs communications faisant état de l'expérience d'un centre de recherche, soit le dispositif Pacte de Grenoble, car ce sont dans de tels centres de recherche que la demande sociale, dans ce cas-ci celle de comprendre les dynamiques de développement des territoires, est généralement dirigée alors que sa base scientifique est naturellement tournée vers l'avancement des connaissances. Romain Lajarge, actuel directeur adjoint de Pacte, nous rappelait d'abord « qu'il faut sortir la question territoriale de son prisme politique et administratif » ; il est conscient du poids de la demande sociale, et surtout celle des acteurs institutionnels politiques, dans la lente fondation des sciences du territoire. Il rappelait aussi que celles-ci devaient se construire autour de la question du développement territorial qui en constituerait l'objet de base. Ses collègues Feyt, Landel et Turquin ajoutaient que cette nouvelle science disposait d'outils méthodologiques novateurs comme l'ingénierie territoriale, l'intelligence territoriale, la prospective territoriale, en se positionnant à l'interface des savoirs professionnels et des savoirs théoriques ou savants, positionnement porteur d'une nouvelle scientificité. Pour Lemoisson, Maurel et Tonneau, les interventions sur les territoires seraient telles qu'il est maintenant possible de mettre en place des observatoires des territoires, définis comme des dispositifs sociotechniques d'observation, d'analyse et de mise en débat, devenant des supports majeurs de la gouvernance au sein des territoires.

Finalement, évoqué dans le texte sur l'expérience de Pacte-territoires et repris dans le débat en séance, une question émerge : peut-on parler des sciences territoriales – comme on le fait avec les sciences régionales – en lieu et place de sciences du territoire? La question reste ouverte mais ce qui est communément admis, c'est que les territoires sont des constructions sociales et à ce titre, ils rendraient possible l'action, et en particulier une action publique territoriale et dirions-nous une action territoriale citoyenne.

(EXTRAITS DES ECHANGES SUR LA DEMANDE SOCIALE)

« Fonder » les sciences du territoire ne doit pas laisser penser que nous partirions d'une table rase. Des expériences passées ont apporté des résultats déjà robustes notamment en matière d'interdisciplinarité (voir l'économie territoriale de Courlet et Pecqueur, voir l'apport des politistes sur la conception territoriale de l'Etat et qui ont reconnu que les grands modèles de la science politique étaient chahutés par les faits territoriaux, voir l'apport des sociologues notamment autour des questions de représentations, etc.). L'interdisciplinarité étant – largement – acquise, les sciences du territoire renvoient à d'autres enjeux : les opérateurs du territoire sont partie prenante, les chercheurs en prennent conscience. L'enrichissement est réciproque, mais cela peut passer par des décalages entre les mondes : les commandes publiques de recherche sur les méfaits de la périurbanisation par exemple conduisent à des résultats de recherche qui peuvent être bien plus complexes, renvoyant à une territorialité *individuelle* (faire société à partir de pratiques individuelles), et qui poussent à de nouveaux programmes de recherche (ANR...). Une tendance apparaît fortement : celle de demandes croissantes de travailler à une échelle de plus en plus fine, quasi anthropologique (Lajarge).

Le réseau UniTeR-RA (universités-territoires en réseau - Rhône-Alpes) organise la rencontre entre la nébuleuse des acteurs territoriaux et la nébuleuse académique, afin de partager des questions et des ressources (étudiants, stages...). Cette expérience permet de distinguer quatre acceptions de la demande sociale : (i) les préoccupations patentes de la société – la moindre des choses en SHS, (ii) la dimension terrain de la recherche et l'implication des chercheurs – tout en s'assurant que les résultats de la recherche soient transférables et valorisables), (iii) la réponse à une commande (publique ou privée), (iv) la réponse à un besoin d'innovation générale, diffus voire confus ; voilà trente ans que les territoires et les universitaires collaborent, mais comment passer à la phase d'après ? La commande territoriale de recherche n'existe pas encore, il faut la faire émerger (G. Feyt et E. Turquin).

Ne confondons pas « demande institutionnelle » et « demande sociale » ; parlons plutôt de « demande territoriale », qui est un besoin de compétence d'interface, à la fois cognitive et pratique pour faire face à la balkanisation technico administrative (G. Feyt). Les leçons tirées de quatorze ans du réseau Geoide (Geomatics for Informed Decision) c'est que cette interaction avec la demande territoriale a conduit à la fois à des avancées scientifiques, à de l'aide à la décision et à la réponse à des besoins sociaux (N. Chrisman).

L'image du *crumble* est bonne, l'IAU ressent un fort besoin de coordination. En Ile-de-France les relations entre recherche et demande sociale sur les territoires changent ; des pôles de recherche apparaissent, qui améliorent la visibilité des scientifiques ; des acteurs des territoires émergent qui ont envie de travailler davantage avec la recherche. L'IAU, qui a une tradition d'interface, essaie d'y contribuer (B. Guigou et A. Meyere). De même pour l'Ademe, la relation avec les chercheurs est primordiale pour orienter l'action de l'Agence (A. Grenier).

L'appropriation par les acteurs du développement territorial et notamment les décideurs de politiques, est loin d'être faite ; la cohérence territoriale des différentes actions publiques sectorielles est loin d'être acquise. « Territory matters » nous a indiqué la synthèse des publications du programme européen Espon – mais il y a encore un gros effort de diffusion des résultats de recherche à faire (O. Bovar, Datar).

Une des questions clé est de penser une ingénierie (car entre université et terrain les aspects techniques sont déterminants) mais sans se limiter à la juxtaposition entre une variété de techniciens et un universitaire (politiste par exemple) qui assurerait la synthèse des informations. Cela passe par la réponse à plusieurs questions pratiques :

- comment organiser un réseau fédératif national de ces expériences ? Quel rôle le CIST peut-il jouer, en s'appuyant sur des institutions comme le CNFPT, la Datar, l'Unadel, l'ANR...
- comment animer et traduire l'interaction entre des mondes étrangers les uns aux autres (et dans les petits territoires aussi) ? Médiation, traduction, interface, lobbying : quelle stratégie de communication ?
- le développement local n'est « ni un mode ni un modèle » mais comment concilier cette juxtaposition d'expérimentations avec l'exigence de répliquabilité de la science ?
- comment mettre sur pied des critères de réussite de la recherche et des carrières de chercheurs qui tiennent compte de leur interaction avec la demande sociale ? Comment former les enseignants à cette fréquentation interdisciplinaire, mais aussi et surtout avec des organismes publics et privés ? Les formations professionnelles (masters pluridisciplinaires, qui trouvent des débouchés) constituent un enjeu clé pour les relations entre universitaires et acteurs territoriaux (A. Bobda, M. Bussi).

Axe « Conflits et compromis de la globalisation territorialisée »

Rapporteur Petia Koleva (Université Paris Diderot)

L'Axe a réuni onze contributions relevant de la géographie, de l'économie et de la géopolitique présentées dans trois sessions du colloque. Ces contributions ont nourri la réflexion sur les sources des conflits et sur l'échelle à laquelle émergent et s'institutionnalisent les compromis dans les territoires. Les conflits résultent de la confrontation de normes élaborées à des échelles différentes (nationale ou supranationale d'un côté, régionale et locale de l'autre). Cette confrontation est le reflet des transformations qui font époque, tels que la mondialisation, l'intégration européenne (P. Koleva), l'évolution sectorielle (T. Lamarche, Ch. Du Tertre, R. Demissy) et l'émergence des problématiques liées au développement durable (H. Brédif). Ces transformations poussent les acteurs économiques, politiques et sociaux à se positionner dans un contexte qui est propice à la fois à l'uniformisation des normes et des comportements portés par les acteurs transnationaux et à la libération des jeux des acteurs locaux dans le cadre des processus liés à la décentralisation administrative (D. Rivière) ou à la mise en place du développement durable (J. Debrie). Des intérêts divergents, conflictuels apparaissent ou sont exacerbés.

Dans ce contexte, la notion de territoire prend tout son sens pour comprendre l'émergence et la stabilisation des compromis. Le point commun des différentes interventions est de voir le territoire non comme du « temps cristallisé » (G. Di Meo), ni comme un « réceptacle d'activités » (R. Demissy), mais comme un espace en action, un « révélateur de la capacité à agir ensemble » (C. Carré). L'échelle pertinente d'analyse territoriale peut varier : une ville (P. Subra), un port (J. Debrie), une région (A. Brennetot et S. de Ruffray), voire un pays (P. Koleva, P. Grouiez). L'intégration d'enjeux en matière de développement durable pousse les acteurs à coopérer de façon à prendre en charge les biens communs, améliorer le bien-être environnemental et la qualité de vie territoriale. Cela suppose d'adopter une « démarche processuelle » se dotant de règles de conduite et de gestion (H. Brédif). Ces règles sont coproduites par les autorités publiques, les entreprises et les citoyens à travers différents dispositifs de négociation et d'institutionnalisation : conférences citoyennes (M. Battais), chartes

partenariales (J. Debie), etc. Plusieurs contributeurs (T. Lamarche, C. du Tertre, P. Subra) ont toutefois insisté sur le caractère fragile des innovations institutionnelles, dans la mesure où des contraintes financières ou liées à une asymétrie évolutive des pouvoirs peuvent remettre en cause les compromis établis. Même si on peut critiquer tel ou tel système de gouvernance, il a au moins le mérite d'exister dans les territoires d'Europe de l'Ouest. Ce n'est pas le cas de certains pays nouveaux membres de l'UE, où le « passage du gouvernement à la gouvernance demeure un vrai défi » (C. Alulupui).

La richesse du dialogue interdisciplinaire dans le cadre des trois sessions a mis en évidence trois pistes prometteuses pour les recherches futures en sciences du territoire : a/ approfondir l'étude des dynamiques méso, à travers notamment l'articulation secteur-territoire ; b/ étudier la façon dont les logiques patrimoniales s'articulent aux logiques marchandes, les influencent et les modifient ; c/ recourir plus systématiquement aux comparaisons internationales.

(EXTRAITS DES ECHANGES SUR CONFLITS, COMPROMIS ET GOUVERNANCE)

En Italie, la question posée est de savoir si les moyennes de référence des services publics sont celles de la nation, ou bien celles des régions. Le risque est croissant de l'illisibilité, compte tenu du foisonnement des initiatives, des nouvelles mailles territoriales projetées ou votées. Cela est à la fois une cause et une conséquence de la crise de la solidarité interterritoriale, qui n'est pas propre à l'Italie (« Milan ville-Etat équidistante de Rome et de Bruxelles ») comme le montre l'exemple de la Belgique. L'air du temps sur la solidarité sociale imbibé la pensée territoriale. La multitude des schémas politico institutionnels territoriaux, notamment en Italie du Nord, se traduisent par un localisme frappant (D. Rivière). Ce paradoxe de l'interdépendance économique croissante des territoires et de la fragmentation de leur projet politique nous renvoie au temps long de la constitution des nations.

Le « Grand Paris » crée un conflit durable entre les collectivités locales et l'Etat, dans une concurrence à la fois des prérogatives, des moyens, et de la représentation des projets concurrents à travers les débats publics. Le retour de l'Etat puissant – mais sans les moyens financiers – et le vote d'une loi sur le Grand Paris et son grand réseau de transport constituent un recul du pouvoir des communes et de la région. Le compromis de janvier 2011 (syndicat mixte d'étude mais pas d'aménagement) est celui d'une gouvernance molle (Ph. Subra). Quelle est et quelle sera la place de la participation ? Le compromis ne naît-il que de la négociation (autour de l'emplacement d'une gare par exemple) ? Quel rôle et quelle pérennité de la représentation territoriale du projet « Grand Paris » ?

Le niveau géographique auquel est structurée la gouvernance est déterminant. En particulier, quid du niveau « méso » ? Dès qu'on croise le territoire et le sectoriel (par exemple la sphère d'activité liée à la connaissance et à la compétence, T. Lamarche et Ch. du Tertre), la question se pose. L'émergence de la sphère de la connaissance modifie les règles : évaluation quantitative, liens avec les entreprises... mais selon une régulation néo-taylorienne car toujours régie par la concurrence et pas par les professions ; il n'existe pas d'instruments pour voir ce que l'on produit localement ou régionalement, le pilotage vient encore du haut – les règles nationales s'imposent (Aeres dans le domaine de la recherche).

Un autre exemple de l'intérêt du dialogue entre secteur et territoire est fourni par les projets urbains fluviaux (connexion : 18 et 19^{ème} siècles, déconnexion : 20^{ème} siècle, reconversion des friches portuaires... J. Debie). Il faut sortir de la partition public-privé qui domine la question de la gouvernance, pour insister sur ce couple secteur-territoire – qui est aussi une association disciplinaire notamment entre géographes et politistes. Le référentiel territorial actuel, ici, est moins un niveau d'échelle qu'un thème : celui du développement durable. Face à une société civile locale très active sur ce thème, les acteurs publics du développement portuaire ont dû se structurer comme elle pour avoir un pouvoir de négociation minimal.

Une Agence de l'Eau peut ne pas trouver pas de maître d'ouvrage pour mener une politique nécessaire de re-végétalisation de rivières non domaniales ; les communes ne veulent pas, les propriétaires privés des berges et les autres acteurs ne sont pas intéressés. La demande de l'Agence est donc de savoir quels sont les mots à dire pour sensibiliser les acteurs. Cet apprentissage collectif associe chercheurs et acteurs de niveau local et « méso » (l'Agence de bassin), pour construire un bien commun local et conserver à la rivière son rôle admis par tous dans l'identité du territoire (C. Carré et J-P. Hague). Il s'agit de générer une information intégratrice pour rendre l'action possible, permettant de se projeter ensemble, à partir d'une histoire partagée. L'environnement est souvent mobilisé pour ces récits communs sollicitant l'appui des populations (Di Méo).

S'agissant de prise en charge des biens communs, le territoire peut être un opérateur stratégique, d'autant que la nouveauté, dans les paradigmes contemporains, c'est la question terrestre notamment les biens communs environnementaux. Pour faire face aux différentes approches des biens communs (leur réalité tangible, leur charge symbolique, leurs externalités, leur appropriation et leur régulation), le territoire peut être une « *unitas multiplex* » capable de ramasser cette complexité pour en refaire un tout (H. Brédif).

D'où la question de la valeur d'un territoire, qui peut ne pas être clairement perçue par les acteurs locaux. Comment mener l'évaluation, donc la mesure de l'effet et de la richesse produite (N. Richez-Battesti) ? Comment éviter la pulvérisation des sollicitations des individus ? Comment garder une certaine institutionnalisation de l'action territoriale, pour permettre une effectivité d'une stratégie résultant des compromis ?

Axe «Agriculture, territoires et développement durable »

Rapporteur Alia Gana (CNRS)

Au total 7 communications ont été présentées dans les deux sessions organisées par l'axe. Trois approches de la dimension territoriale de l'agriculture s'en dégagent.

1. Une première approche (la reterritorialisation) est celle liée à la réorganisation de l'activité agricole selon une logique horizontale qui renforce son ancrage au territoire. Elle met en avant les notions de diversité et de multifonctionnalité de l'activité agricole, la valorisation des spécificités et des patrimoines locaux et l'importance d'une coordination des acteurs individuels et collectifs, en particulier à l'échelle locale.

Les communications de Abdelhakim sur l'Egypte et celle de Landy sur l'Inde ont montré que cette approche territoriale de l'agriculture était fortement en décalage, voire en contradiction avec les stratégies de développement agricole centralisées et

guidées, soit par des objectifs d'auto-suffisance alimentaire (définis à l'échelle nationale), soit par des objectifs de meilleure insertion sur les marchés mondiaux. Dans les deux pays, la valorisation du potentiel de l'agriculture territorialisée se heurte toujours à la forte centralisation des politiques publiques et leur approche techniciste, ainsi qu'à la faible organisation des producteurs et des acteurs en charge de la gestion des ressources naturelles au niveau local. En Inde plus particulièrement, les mesures prises récemment pour favoriser l'émergence d'une agriculture territorialisée semblent surtout être une réaction défensive contre les menaces de l'extérieur et procéder d'une volonté de protection des savoir-faire et des patrimoines naturels locaux de toute utilisation abusive.

En Tunisie et au Maroc, l'approche territoriale et les projets récents de valorisation patrimoniale de l'agriculture oasienne procèdent, selon Carpentier et Janty, d'une réaction tardive, au processus de marginalisation d'un agro système historique fondé sur une gestion équilibrée des ressources. Un modèle de gestion durable des oasis implique aujourd'hui une meilleure articulation entre les politiques de patrimonialisation et les politiques de 'modernisation' et d'une meilleure synergie entre initiatives locales et actions étatiques.

2. Une deuxième approche de la dimension territoriale de l'activité agricole est celle qui ressort des deux communications sur l'accaparement des terres par des investisseurs étrangers à Madagascar et au Pérou, présentées respectivement par S. Moreau et E. Mesclier. Cette approche repose sur une définition géopolitique du territoire. Elle appréhende le phénomène du land grab comme un modèle territorial, c'est à dire comme un processus de déconstruction et de reconstruction des territoires, lié à la perte de souveraineté de l'Etat et à la montée en puissance d'une législation foncière et d'un modèle agricole qui transforment la terre et ses ressources en marchandises ; processus qui entraîne soit l'exclusion pure et simple des paysans au profit d'une élite nationale et transnationale (Madagascar), soit une profonde transformation des liens qu'entretiennent les communautés locales au territoire et à ses ressources (Pérou). Le land grab apparaît dans les deux cas comme une véritable construction territoriale impliquant une recombinaison des liens entre acteurs à différentes échelles spatiales et l'émergence de territoires en réseaux à l'échelle du monde.

3. Enfin, une troisième approche renvoie à l'élaboration de méthodes de diagnostic territorial et d'outils pour la décision. C'est ce que propose la communication présentée par Macary et Leccia qui analyse les impacts de l'agriculture intensive en Aragon sur qualité des eaux surface et qui propose une méthode de détermination des risques spatialisés de contamination des eaux de surface. C'est aussi l'objectif de la communication présentée par Tafani qui consiste à modéliser l'ancrage territorial de l'agriculture côtière en Corse en s'appuyant sur le concept de Système Agraire Territorialisé.

En conclusion, la dimension territoriale de l'agriculture est loin de se limiter à la problématique de l'agriculture territorialisée. Elle intègre l'ensemble des processus de reconstruction et de recombinaison territoriale liés aux diverses formes de réorganisation de l'activité agricole, reconstruction des territoires et de leurs liens à diverses échelles spatiales. L'utilité de l'approche territoriale pour analyser les réorganisations de l'activité agricole et qu'elle permet de réarticuler des dynamiques environnementales, sociales et économiques, à diverses échelles spatiales, et donc d'élaborer de nouveaux cadres d'analyse théoriques et méthodologiques, ainsi que des outils de diagnostic et d'accompagnement des politiques publiques.

(EXTRAITS DES ECHANGES SUR LES TERRITOIRES AGRICOLES)

Pour faire face au problème vital de l'eau, l'agriculture égyptienne a surtout recours à des solutions techniques ; il manque une approche plus territorialisée, assurant mieux la coordination institutionnelle des acteurs (T. Abedhakim). Dans l'agriculture en Inde rappelle F. Landy c'est, sur le plan institutionnel, l'Etat qui mène l'action, les coopératives agricoles restent faibles ; sur le pan des contenus des politiques, il n'y a aucune reconnaissance des services éco systémiques et des préoccupations sanitaires, la dominante reste celle de la sécurité alimentaire quantitative.

Dans le contexte de la banalisation marchande de l'agriculture et des terres arables (rachats transnationaux massifs de terres), la compatibilité (soumission ?) est croissante à l'égard des normes juridiques dominantes (fin de l'inaliénabilité des terres), des normes technico-économiques générales (connexion avec les marchés nationaux et mondiaux). Le monde rural et agricole n'a-t-il pas les mêmes besoins de services de base (infrastructures...) ou d'outils de financement que les autres types de territoires, ne devient-il pas une cible comme une autre des investisseurs nationaux et internationaux ? N'est-il pas observé par les grandes ONG ou par l'expertise technique des SIG exactement comme les autres territoires – bref les territoires ruraux et agricoles *ne deviennent-ils pas davantage génériques* ? – ce que renforcent la révolution technologique « verte », l'artificialisation de la production, la circulation dans le commerce mondial de marques alimentaires génériques.

Dès lors, *que voudrait dire la « territorialisation » agricole* ? Cela demande d'éclaircir deux points : (i) la résistance locale contre des formes capitalistiques modernes de l'exploitation agricole est-elle radicalement nécessaire, ou bien les grands investisseurs peuvent-ils contribuer à un développement territorial moderne durable (P. Koleva) ? (ii) Compte tenu de la forte déstabilisation des arrangements institutionnels traditionnels (au niveau local mais aussi au niveau de l'Etat national), la question institutionnelle est plus essentielle que jamais (F. Durand-Dastès). Les mutations profondes de l'Etat et le rôle croissant d'acteurs plus nombreux (J-Y. Moisseron), la recombinaison des pouvoirs locaux (E. Mesclier), contribuent à faire de l'approche territorialisée de la gouvernance un élément indispensable aux politiques agricoles et rurales.

- le territoire (physique) reste une ressource extrêmement inégalement accessible : on parle de mobilité grandissante, de territoires fluides ou circulatoires, mais pour certains cela reste le territoire du voisinage ou de proximité avec peu de possibilité de s'en extraire.

Axe « Risques et territoires »

Rapporteur Franck Lavigne (Université Paris 1)

Une synthèse articulée autour des cycles de la gestion territorialisée des risques

- Pour intégrer les temporalités de la gestion
- Pour souligner l'ancrage territorial des risques et des crises

Interroger les types de relations entre risques et territoires : physiques, sociales, politiques, historiques, culturelles, etc.

Les notions débattues, qui ressortent de ces relations entre risques et territoires :

- Vulnérabilités (socio-économiques, territoriales, réseaux, systémique...)
- Dépendances fonctionnelles entre enjeux majeurs à diffusion des vulnérabilités
- Résilience vue comme capacités vs vulnérabilités
- Accessibilité pré et post-crise
- Incertitudes inhérentes aux risques et leurs implications territoriales
- Les espaces du risque : de danger, de ressources, d'évacuation

Apport des outils d'évaluation des impacts territoriaux des catastrophes et des risques : imagerie, modélisation, SIG, BD, graphes, SMA, etc.



Axes « Biodiversité » et « Santé »

Rapporteur Richard Raymond (CNRS)

Richard Raymond rapporte sur la parallèle 8 mais tire également les enseignements des autres sessions sur des analyses touchant de près ou de loin les questions de biodiversité.

La parallèle 8 a montré les points communs entre les thématiques de la biodiversité et de la santé :

- un croisement disciplinaire entre santé (ou biodiversité), sociologie, et analyse spatiale ;
- un croisement de quatre dimensions : spatiale, temporelle, biophysique et culturelle (ou immatérielle) ;
- l'importance de ce qu'on pourrait appeler des objets intermédiaires, souvent incarnés par des cartes, pour faire dialogues les différentes disciplines, et faire dialoguer les scientifiques avec les acteurs opérationnels ;

- l'importance pour les chercheurs des « traces » laissées dans les territoires ; les interactions entre les approches sont délicates mais les traces qu'elles laissent dans les territoires (marqueurs) peuvent être utilement étudiées, que ce soit à travers les aménagements, les densités de médecins, d'équipements, ou les infrastructures de transport. Ces traces peuvent être plus immatérielles (idées, représentations, aversions à, recherche de, etc.). Le territoire apparaît comme une résultante de ces traces, comme le cadre dans lequel elles émergent ;
- la recherche d'indicateurs localisés, qualitatifs et quantitatifs ; l'intérêt de croiser des approches territoriale / et thématique (ou « sectorielle » dirait Thomas Lamarche) ;
- l'articulation forte entre science et action : toutes les communications présentent des réalisations opérationnelles, sans pour autant négliger la dimension analytique – voir les travaux sur les outils d'aide à la décision, la mise en évidence des indicateurs que les décideurs choisiront (ou non) d'utiliser ; ou les recommandations, en co-construction avec les acteurs, ce qui suppose souvent un engagement fort des chercheurs.

En ce qui concerne plus particulièrement le thème de la biodiversité, trois questions principales émergent, qui guideront les travaux de l'Axe demain – tous les chercheurs et laboratoires qui désirent s'y associer, au-delà de quatre laboratoires déjà engagés dans les travaux de l'Axe, sont les bienvenus :

- Les territoires comme cadres d'interaction entre la biodiversité et les sociétés ;
- Les territoires comme cadres d'identification des enjeux des dynamiques de la biodiversité (par les chercheurs ou par les acteurs) ;
- Les territoires comme cadres de gouvernance pour répondre à ces enjeux.

(EXTRAITS DES ECHANGES SUR LES THEMES SANTE ET BIODIVERSITE)

Les communications et discussions sur la santé ou la biodiversité confirment l'importance de ces deux thèmes centraux du CIST : l'ampleur de la demande d'interaction des chercheurs avec les acteurs territoriaux, et pour y répondre la nécessité d'une coopération interdisciplinaire profonde. L'analyse des populations vulnérables montre l'apport des questions de santé pour caractériser les territoires en difficulté et enrichir les politiques territorialisées (J. Vallée). Les travaux de l'Irdes sur l'accès spatial aux soins primaires sont menés dans le souci d'une lecture facile pour les professionnels (M. Coldefy).

Les recherches sur l'occupation du sol en Seine-et-Marne et leurs conséquences sur la biodiversité (A. Mimet) ou encore sur la réhabilitation de la biodiversité ordinaire de trois communes françaises c'est-à-dire sans protection de la biodiversité (F. Kholer) associent des écologues (MNHN), des anthropologues et des géographes. Cette interdisciplinarité n'est pas toujours facile : tous travaillent à une démarche participative avec les acteurs locaux – mais elle n'a pas le même sens pour les chercheurs du Muséum (faire remonter l'information) et pour les anthropologues (les habitants étant l'objet même d'une recherche de plus long terme), d'où que la collaboration interdisciplinaire se soit arrêtée au bout d'un an, faute de temporalités compatibles entre les disciplines.

Axe « Information territoriale »

Rapporteur Claude Grasland (Université Paris Diderot)

Au-delà des différentes sessions sur l'information territoriale, une grande partie de ce rapport fait écho au texte de Michael Goodchild, qui n'a pas pu se rendre au colloque mais a tenu à adresser une communication. A ses yeux, il y a beaucoup de choses faites en matière d'information spatiale, mais beaucoup reste à faire en matière d'information territoriale. Cette idée ressort renforcée du colloque.

Les communications ont abordé la dimension conceptuelle de la géomatique et de cette information territoriale ; il nous reste à progresser sur la dimension conceptuelle des données centrées sur les lieux, comme l'a montré la communication de Ch. Plumejeaud. Celles d'A. Bretagnolle et de C. Mehring ont insisté sur le besoin d'avancer dans le passage d'un objet géographique à l'autre, passage qui pose des difficultés à la fois techniques et conceptuelles.

Les communications ont abordé la question de l'acquisition des données, ses problèmes de confidentialité voire de secret, ce qui fut l'objet de la table ronde organisée par C. Rhein et notamment de l'intervention d'A. Kysh, qui ont évoqué cette oppression douce des procédures de contrôle qui président au nouveau recensement.

La simulation spatiale a fait l'objet de plusieurs communications, surtout appliquée à l'espace urbain ce qui n'est certainement pas un hasard, et toujours en abordant la question de l'information spatiale / et territoriale.

Enfin que ce soit à travers la communication sur la carte du sang ou sur le programme « Geomedia », on a vu la portée sociale de certains travaux, et l'intérêt de la donnée médiatique comme source d'analyse géographique.

Trois préoccupations transversales ressortent de ces parallèles :

- un problème de conceptualisation notamment autour de la prise en compte du discret et du continu ;
- une volonté quasi « libertaire » face au danger de la privatisation des données territoriales, ce qui serait dramatique pour le débat public ;
- le besoin d'ancrer cet Axe sur l'information territoriale dans chacune des thématiques de recherche du CIST.

Avec la généralisation de la numérisation et la révolution Internet, la multiplication des producteurs de données explique que l'information territoriale devienne hautement hétérogène – d'où l'importance clé des métadonnées. La compatibilité de traitement de ces données multiples et leur visualisation deviennent un enjeu à la fois scientifique et politique. Toutes les échelles sont concernées : européenne (base de données harmonisées sur les villes européennes « Urban Morphological Zones », Bretonne, Guérois et Le Nechet) ; nationale (le cas d'Irancarto, Hourcade, Lebugle et Giraudet) ; locale (plateforme « MAgeo » de modélisation et de simulation des phénomènes spatialisés, Eric Daude l'appliquant aux épidémies sanitaires urbaines ; modélisation de l'activité culturelle urbaine par des modèles d'intelligence collective, Lucchini et Ghnemat).

Ces outils passent par un dialogue très interdisciplinaire (géographes, épidémiologistes, biologistes, sociologues, politistes... et surtout informaticiens) à partir d'une approche territoriale. Ils relèvent des systèmes complexes : comment l'espace urbain contraint les comportements individuels au sein des systèmes sociaux, comment se fait l'interaction entre les individus et groupes sociaux, les équipements et l'environnement urbains (par exemple comment les individus fréquentent les sites culturels et comment ces sites adaptent leur offre à la demande de ces individus ou groupes).

Ces outils d'analyse et simulation apportent de l'aide à la décision. Ce sont des outils politiques car l'approche territoriale et la visualisation des enjeux territoriaux ouvrent des conflits, que ce soit sur les fonds de cartes et les délimitations politico institutionnelles, sur les données traitées, leur interprétation, leur utilisation dans le débat public.

Axe « Sciences du territoire »

Rapporteur Pierre Beckouche (Université Paris 1)

Trois sessions ont été spécifiquement dédiées aux sciences du territoire mais bien entendu de nombreuses autres sessions ont apporté leur contribution à la définition de ce champ, dont on retient cinq caractéristiques.

La première est la nécessité de la thématique des « territoires ». La nécessité, mais aussi la mode dit Nacima Baron-Yelles à propos des nouveaux programmes scolaires de géographie. Cela prend les traits suivants : rôle clé de l'étude de cas notamment à travers la visualisation (croquis, schéma...), à quoi a fait écho la communication de Philippe Le Moisson sur les observatoires territoriaux ; glissement depuis la « géographie » vers les « sciences du territoire », notion vedette des nouveaux programmes aux côtés du développement durable et de la mondialisation. Ce glissement suscite quelques critiques : cette focalisation sur les territoires peut parfois être plus technocratique ou politique que scientifique, voire idéologique – lorsque le territoire se rétrécit au territoire hexagonal.

Attention aux (fausses) dichotomies, à dépasser dit Andrea Brighenti : entre l'instinct (l'approche éthologique) / et la stratégie ; entre les territoires / et les réseaux ; entre la clôture / et l'ouverture des territoires. Ce qui fait écho aux propos de Claude Grasland sur les données continues / et discrètes, ou encore à ceux de France Guérin entre dimension matérielle / et immatérielle des territoires.

La deuxième caractéristique est la combinatoire complexe entre des acteurs locaux de plus en plus stratégiques, et les grands systèmes extérieurs qui structurent les territoires. Selon Anne-Laure Amilhat et Kristen Koop, les SHS ont peu à peu reconnu aux individus la capacité d'agir, interagir et définir des stratégies, faisant passer les déterminismes extérieurs ou structurels un peu plus au second plan. S'appuyant sur l'approche de Jean Gottmann du territoire comme notion relationnelle, elles évoquent un « modèle de développement » fondé sur les interactions locales et multiscalaires, et les pratiques participatives. Elles voient dans le « grassroots post modernism » une réaction à la globalisation libérale.

Les intervenants ont beaucoup parlé de systèmes d'acteurs. Michel BUSSE évoque la multiplication des approches « multi-agents » et le succès des théories de l'électeur-habitant-stratège, renvoyant à ce que Pierre-Yves Boelle a appelé les « modèles individu-centrés ». Marie-Josée Fortin a insisté, à propos l'expérience du Grideq au Québec, sur l'affirmation des acteurs sociaux face aux facteurs structurels exogènes des territoires. Guy Di Méo a utilisé le terme de « combinatoire » pour décrire cette interaction foisonnante que représente la « territorialité » c'est-à-dire les différentes façons dont les acteurs individuels interagissent avec les logiques de pouvoir et d'action. Nous sommes dans le temps du « co » : co-analyse, co-production des règles et des référentiels pour parler comme Hervé BREDIF, codécision – dont ont parlé les communications sur la santé, la biodiversité ou encore les risques.

Cela renouvelle nos approches des interactions et des milieux. Et c'est bien cette analyse de l'interaction entre la richesse des interactions d'un territoire local et de l'impact des systèmes exogènes structurants (grands réseaux, phénomènes macro géographiques comme le changement climatique...) que Jean-Charles Hourcade a appelé de ses vœux. Question : en reprenant une catégorie venue de l'économie industrielle, comment mettre sur pied des méthodes scientifiques robustes et répliquables, de type « sur-mesure de masse », qui permettraient de tenir compte à la fois de cette granulométrie quasi anthropologique dirait Romain Lajarge, et des grands mécanismes affectant les territoires ou les politiques forcément génériques elles aussi ? L'économiste Thomas Lamarche rajoute une question : quid du niveau « méso », qui n'est ni une réduction du macro (même si cela oblige à réfléchir aux données macroéconomiques), ni une agrégation d'agents microéconomiques ?

La troisième caractéristique est la question de la délimitation, qui rejoint la question du continu et du discret. Travaillant sur les stratégies militaires d'appropriation des mers, Colomban Lebas évoque d'un côté une nécessité de présence stratégique potentiellement exhaustive et d'analyse d'un espace « lisse et non sécable », et de l'autre une tendance forte à l'appropriation donc aux délimitations et démarcations des mers, que ce soit par les Etats (accès aux ressources, contrôle...) ou par l'ONU (protection environnementale). Les territoires ne peuvent se réduire à une contiguïté que délimiterait une frontière, car il y a des territoires réticulaires, les frontières peuvent être autant formelles et tangibles qu'informelles et symboliques, enfin les logiques de contrôle territorial de la part de grands acteurs non « contigus » (comme les grandes firmes rappelle Françoise Plet) existent bel et bien. Le succès de la notion de territoire, dans la recherche scientifique française des années 1990, a beaucoup dû à la science politique qui a pu y voir un Etat-nation en miniature, strictement délimité – or le territoire n'est ni un simple « infra-national » ni un petit Etat-nation (Romain Lajarge). Nul enfermement localiste, donc, car nous savons bien que l'idée de la mort du local du fait de la globalisation ne tient pas.

La quatrième est la nécessité et la difficulté de rendre compte à la fois des formes et des processus territoriaux. Outre la difficile articulation des temporalités, c'était le sens de la communication de Charles Le Coeur. Denise Pumain elle aussi a rendu compte de l'analyse de l'espace (analyse des formes urbaines ou des interactions interterritoriales) mais aussi de la pertinence des territoires au sens où l'on a besoin de comprendre les mécanismes de transformation de l'espace – ce qui est difficile car ces mécanismes sont eux-mêmes rarement repérables spatialement. Laurent Daveziez a confirmé le défi de la disponibilité et de la validité des instruments de mesure requis pour rendre compte des mécanismes de transformation territoriale ; il nous faut comprendre le jeu complexe de la captation des revenus qui font le dynamisme des territoires de la consommation, comprendre les mécanismes, différents, qui génèrent la production de valeur, mais dans un cas comme dans l'autre nous sommes loin d'avoir les informations et même les instruments conceptuels d'une telle analyse. Ce qui renvoie à l'importance de l'information territoriale.

Enfin la dernière caractéristique qui ressort de cette approche des sciences du territoire, est l'interdisciplinarité. Elle est bien avancée au sein des SHS (celle qui a notamment abouti à la création du laboratoire pluridisciplinaire de Pacte-Territoires), elle l'est beaucoup moins entre les SHS et les sciences dures. Sur le premier volet (intra-SHS), de nombreuses communications ont montré la richesse de l'interdisciplinarité : Gabriel Fauveaud, Karine Peyronie et Alexis Sierra ont, à propos des thèses françaises de géographie sur les villes du Sud, insisté sur la montée des thématiques de gouvernance urbaine, gestion foncière et gestion des services urbains, qui se nourrissent à l'économie, la gestion et la science politique. Kevin Caillaud a, à propos de la politique publique de gestion de l'eau, montré l'apport essentiel de la sociologie de l'action publique. Michel Bussi a convoqué la sociologie des organisations, l'économie institutionnelle, l'économie politique, etc.

Outre les travaux de l'Axe Biodiversité, de plus rares communications ont porté sur l'interaction avec les sciences de la nature (Pavel Holubec par exemple). Catherine Kuzukoglu a surtout parlé de la difficulté de la plupart des paléoclimatologies à prendre en compte la différenciation territoriale fine du changement climatique. Les climatologues d'aujourd'hui comprennent encore moins ce besoin d'interaction avec les enjeux locaux et donc avec les SHS – leurs modèles ne prennent même pas en compte les Alpes, ce qui renvoie au message de Jean-Charles Hourcade.

Compte-rendu du débat de clôture du colloque

Les questions posées par l'ambition des sciences du territoire

Le territoire ressort renforcé de ce colloque, comme une évidence. Il prend sens dans les grandes transformations du monde (développement local et nouvelle gouvernance, mondialisation...). Cela dit, ce terme de territoire était déjà évoqué dans l'introduction d'un texte qui a vingt ans : quelles sont les nouveautés sur ce plan, depuis vingt ans ? Quels seraient les prérequis pour fonder une nouvelle science, quelles méthodes spécifiques, quel rapport avec les méthodes de l'analyse spatiale ?

Quelle interdisciplinarité, et quelle visibilité à donner à cette interdisciplinarité ? Les sciences cognitives se présentent comme ensemble de disciplines (neuroscience, psychologie, informatique...) et leurs liens réciproques ; les sciences de la complexité, elles, n'entrent pas par les disciplines mais par deux concepts centraux : l'auto organisation et l'émergence. Quels seraient les lois et les concepts centraux des sciences du territoire ? Quelles seraient les relations entre disciplines ? Les débats ont été extrêmement riches lors de ce colloque mais beaucoup reste à préciser pour parvenir à une science et la diversité des chemins est grande (L. Sanders). Comment identifier correctement notre domaine de connaissance sur les territoires : on n'a pas trouvé la réponse, au Québec ; le « master de développement régional et territorial » recrute des étudiants ayant une origine disciplinaire diverse (B. Jean).

Qu'apporterait cette nouvelle communauté scientifique, vis-à-vis des sciences régionales (qui mobilisent de plus en plus la modélisation et, menacées par la NEG, se réorganisent en s'appuyant sur l'aménagement), vis-à-vis des sciences de

l'information géographique, etc. ? Quels rapports entre les sciences du territoire et la géographie, la géographie est-elle « soluble » dans les sciences du territoire ? Bref, on n'a jamais autant parlé de territoires, pourtant la légitimité scientifique reste à construire. Il faut éviter de tomber dans le grand tout – une science des citoyens humanistes à toutes les échelles, bienveillante pour la nature, etc. Faut-il aller vers un savoir partagé entre disciplines, avec une harmonie minimale ? Ou bien vers une nouvelle discipline ? Plutôt le second car le CIST doit être ambitieux, nous ne devons pas nous satisfaire de ce dénominateur commun qu'est le « territoire » (M. Bussi).

L'ACTION SELON MICHEL BUCISTE

On inCISTe ?

On réCISTe ? avec les CongreCISTes – tous sont des progreCISTes et CISToyens.

Il faudra convaincre les seCISTes, les raCISTes, les indécISTes.

L'enjeu : le syCISTeme terre – avec des CIST on peut refaire le monde !

Et donc il faut qu'on perCISTe et CISTgne !

Éléments de réponse

Par rapport aux autres sciences

Les frontières entre disciplines sont mises à mal, tant mieux ! Le temps des disciplines scientifiques fermées sur elles-mêmes est dépassé, ne créons pas une nouvelle discipline, allons plus loin (H. Filippova). Le dialogue sera difficile, certes, notamment parce que les champs disciplinaires ne sont pas découpés de la même manière selon les pays ; le CIST doit donc servir de carrefour.

Par rapport aux sciences régionales : ce terme a été lancé dans les années 1950 aux Etats-Unis, dédiant ces sciences aux espaces infranationaux ; il est très proche des sciences du territoire en effet mais ces dernières ne s'arrêtent pas à l'infranational. Par rapport à la Nouvelle économie géographique (NEG) il n'y a pas de problème car du point de la prise en compte du territoire la NEG est plutôt en retard sur les sciences régionales et géographiques (vision sommaire de l'« agglomération », approche statique au lieu de modèles dynamiques ou évolutifs).

Les concepts d'émergence et d'auto organisation sont importants pour les territoires. Le territoire toutefois comporte quelque chose de plus : les espaces vécus, les acteurs stratégiques (Le Moisson).

N'avons-nous pas un peu oublié la géopolitique ? (B. Lecoquièrre) ? La Philosophie (P. Froment).

Territoire plutôt qu'espace ?

Parlons des sciences du territoire comme nouveau paradigme scientifique. On passe du concept d'« espace » à celui du « territoire » (vécu...). Depuis cinq ou six ans, l'économie territoriale a progressé dans la prise en compte de l'espace vécu plutôt que l'espace métrique (R. Camagni). Le territoire c'est alors :

- un système d'actifs localisés et des externalités localisées
- un système de connaissances, compétences et savoir-faire (quoi s'appuie sur les notions de « milieux innovateurs », « districts »... des années 1980)
- un système de normes et de conventions (apport de l'économie des institutions, passage d'une économie de l'échange à une économie des contrats)
- un système de relations locales et trans-territoriales
- un système de représentations et de valeurs identitaires.

Le territoire est un espace approprié, les sciences du territoire étudient cette appropriation (A. Bopda).

Le territoire comme révélateur des nouveaux rapports individu / collectif

Comment aller de l'individu jusqu'au « vivre ensemble » (le collectif) ? Quel rôle aux institutions ? Aux experts ? Les territoires en disposent (institutions, usagers, experts, 'militants'...) mais comment organiser cela ? Le rapport individu-collectif, essentiel et très transdisciplinaire, devrait être central dans les sciences du territoire. A cet égard, nous pourrions réfléchir à partir de deux axes : collectif v. individuel, et solidaire v. égocentré ; cela dessine quatre quadrants : Communautarisme (collectif solidaire) / Souverainisme (collectif égocentré) / Nimbisme (espace libéral : individuel égocentré) / et – quadrant le plus nouveau – Contractualisme (individuel solidaire) (M. Bussi). Cette approche fournirait une part de nos concepts et de nos outils : la géolocalisation ouvre des pratiques et des recherches très nouvelles dans le rapport entre individu et collectif, et permet de tester cette notion valise qu'est l'individu stratège ; du côté du groupe la notion de l'identité paraît centrale, et du côté des institutions les notions de développement durable et de gouvernance multi acteurs et multi échelles sont inévitables.

La place centrale de l'information territoriale numérisée

La révolution de la numérisation est décisive pour notre projet, car elle aura un effet aussi gigantesque sur les sociétés et leurs territoires que l'industrialisation au 19^e siècle. Elle produit une « océanisation » de l'information (data deluge) qui contribue à la perte des repères fixes traditionnels et en crée des nouveaux ; elle accélère la tendance à l'individuation des pratiques et des références, du fait du paradigme de la connexion totale (« citizen-to-citizen ») et reformule la relation sociale

(relations « many-to-many ») ; elle fait de la mutualisation et de la coproduction les nouveaux modes (paradigmatiques) de la génération des ressources, et de la confiance un substitut (évidemment partiel) à la hiérarchie comme architecture des relations sociales ; elle rend poreuses les délimitations traditionnelles : entre professionnel et familial, entre producteur et consommateur, entre gouverné et gouvernant... ; elle malmène les délimitations des disciplines scientifiques. Enfin sur le plan des méthodes, la puissance du traitement informatique facilite la prise en compte de la multiplicité des acteurs et des facteurs, des échelles, des interactions entre l'individuel et le collectif (métaphore du « sur mesure de masse », P. Beckouche).

Territoires matériels et territoires immatériels

N'allons pas trop loin, par exemple, jusqu'au « territoire d'Internet ». Le territoire physique ne doit pas être dépassé, avec ses paysages, ses réalités concrètes ; le territoire est quelque chose que l'on maîtrise, précisément, face à l'océanisation générale – quelque chose qui résiste (B. Hourcade).

Soit, mais les identités sont difficilement matérielles. L'imaginaire, la représentation, le rêve, sont des domaines qui concourent à cette question territoriale (F. Guérin). Par ailleurs le thème de la « déterritorialisation » montre bien que la matérialité et l'immatérialité constituent un axe de recherche fécond.

La place clé de la demande sociale

La demande sociale irrigue nos questions scientifiques ; une nouvelle science des territoires serait une « co-construction », typique du temps présent, avec les acteurs territoriaux. L'aide à la décision est une thématique déjà ancienne ; ce qui est plus nouveau est cette idée de co-construction des connaissances, des données, des référentiels, et de co-décision – qui pose immédiatement la question de l'implication et de l'engagement des chercheurs.

Cette question du politique et de la demande sociale est aussi celle de la bataille de la médiatisation et de l'audience. La communication, le marketing sont difficiles pour des scientifiques, mais il faut le faire. Enfin, elle fait de la visualisation des enjeux territoriaux un outil important pour le débat public.

Une « méta-science » ?

Une « meta-science » n'est pas liée à la découverte mais à une description plus efficace du monde (H. Couclelis).

Nous avons besoin d'une « marque », puisqu'il nous faut faire un peu de marketing. Georg Simmel définissait la sociologie comme l'étude des formes sociales (et non pas des contenus) ; pourquoi une science des territoires ne serait-elle pas l'« analyse des formes, causes et conséquences des proximités spatiales » ? (C. Grasland).

Clôture du colloque

Le Directeur du CIST remercie les partenaires du colloque et félicite au nom de tous les ingénieurs du GIS qui ont fait un travail d'organisation extraordinaire – ce qui donne une idée de leurs talents car leur vrai métier est plutôt la recherche dans les sciences de l'information et de la communication, les bases de données et la gestion !

Il sera crucial, dans cette aventure collective qui commence, que chacun amende le compte-rendu qui sera fait du colloque, et s'investisse dans les trois directions qui se dessinent :

- la question scientifique – celle des concepts et des relations interdisciplinaires
- la communication, puisque nous avons compris l'enjeu de nos rapports avec la demande sociale et institutionnelle et la nécessité d'exister non seulement en matière de publication mais aussi de communication (face aux think tanks et autres cabinets de conseil) ;
- la formation, peu abordée durant le colloque mais dont Nick Chrisman et Grégoire Feyt nous ont dit l'importance car ce sont nos étudiants de master et nos doctorants qui assurent le lien avec le développement territorial.

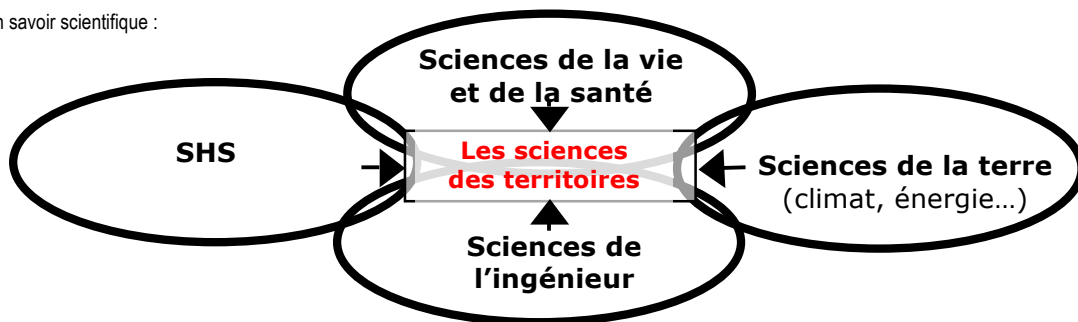
Le colloque se clôt sur trois rendez-vous :

- ceux de nos partenaires, par exemple les troisièmes rencontres « territoire, territorialité, territorialisation » organisées par Pacte-Territoires fin mars 2012 à Grenoble ;
- le séminaire interne du CIST qui aura lieu fin 2012, et qui préparera :
- la deuxième édition du colloque international, qui se tiendra fin 2013.

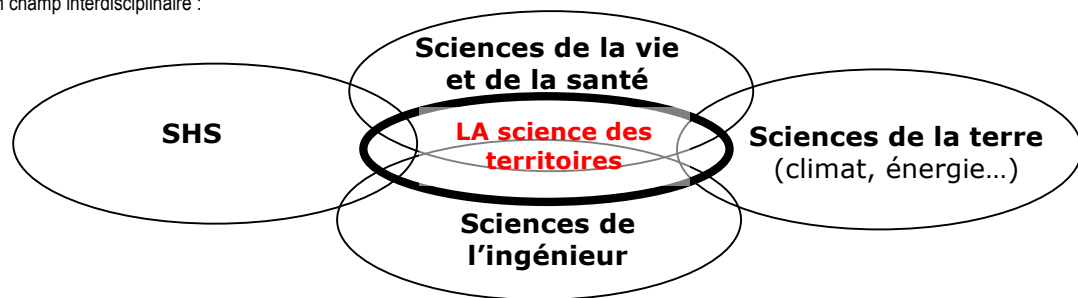
Le territoire, objet contingent :



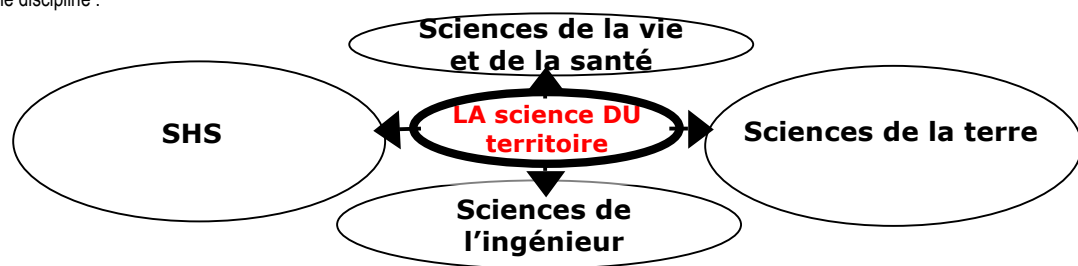
Un savoir scientifique :



Un champ interdisciplinaire :



Une discipline :



La « méta-science » des territoires

